Envoyé en préfecture le 17/09/2026
Reçu en préfecture le 17/09/2026
Publié le
ID : 056-265600692-20260917-DEL7320260915-DE

Centre Communal d'Action Sociale de Languidic
Kreizenn Obererezh Sokial ar Gumun e Langedig

Choix de la solution énergétique du nouvel EHPAD

DEL73_2026_09_15

En exercice : 11
Présents : 9
Votants : 10

Le quinze septembre deux mille vingt-six à dix-sept heures 30, le Conseil d'administration du CCAS de Languidic s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jérôme LE DRÉAN, Président.

Présents : LE DRÉAN Jérôme, EVANNO Sophie, BERTHAULT Tiffany, DIARD Florent, MARETTE Nadège, ALBERT Marc, BIENVENU Hélène, ERAUD David, MOYOU Marie-Christine

Absents excusés : Noëlle KERNIN

Pouvoirs : Carolyn DINASQUET donne pouvoir à Tiffany BERTHAULT

Rapporteur : Madame Sophie EVANNO

➲ La Vice-Présidente du C.C.A.S. informe l'assemblée :

Au vu de l'évolution du tarif gaz, une étude de mode de chauffage alternatif pour le futur EHPAD a été présentée aux membres du Conseil d'administration le 24 juin dernier.

Pour rappel, sur une base chaudière gaz 100%, les variantes suivantes ont été présentées :

Variante 1 : PAC Aérothermie et chaudière gaz
Variante 2 : Chaudière bois + chaudière gaz
Variante 3 : PAC géothermie et chaudière gaz
Variante 3 : PAC géothermie et chaudière gaz compris aide ADEME

Envoyé en préfecture le 17/09/2026
Reçu en préfecture le 17/09/2026
Publié le
ID : 056-265600692-20260917-DEL7320260915-DE

Pour votre information, deux scénarios se dessinent pour le financement :

- Scénario 1 : prise en charge intégrale du surcoût par l'opération, sans incidence sur la redevance ;
- Scénario 2 : recours à un emprunt complémentaire pour financer tout ou partie du surcoût, avec un impact sur la redevance.
-

➲ La Vice-Présidente du C.C.A.S. propose à l'assemblée :

Il est proposé de retenir la variante n°1 de l'étude énergétique à savoir : PAC Aérothermie / chaudière à gaz.

➲ Le conseil d'administration après en avoir délibéré,

Vu l'étude énergétique ;

➲ **APPROUVE** le choix de mise en œuvre de la variante n°1 de l'étude énergétique à savoir : PAC Aérothermie / chaudière à gaz.

ADOPTÉ : à l'unanimité.

Fait à Languidic, le 17 septembre 2026

Madame La Vice-Présidente du CCAS,

Sophie EVANNO

PJ : Etude énergétique comparative